



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 29 septembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Nos paysages évoluent ? Parlons-en Création de l'Atlas des paysages de la Dordogne : 3 ateliers d'échanges sur le paysage local**



La convention européenne du paysage définit le paysage comme une « *partie de territoire, telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et /ou humains et de leurs interrelations* »

#### ■ Élaboration de l'Atlas des paysages de la Dordogne

La démarche de réalisation des Atlas de paysages s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale. En Dordogne, l'élaboration conjointe de ce document État et Conseil départemental (CD24) avec l'appui du conseil architecture urbanisme et environnement (CAUE) a débuté en 2018. **La réalisation de l'Atlas a été confiée à une équipe de paysagistes dont la clôture des travaux est prévue pour fin 2020 et prendra la forme d'un site internet au contenu libre de droits.**

L'Atlas des Paysages porte une même attention à l'ensemble du territoire départemental, qu'il s'agisse de paysages emblématiques ou de paysages plus quotidiens. Il dresse un état des lieux partagé des réalités géographiques, des perceptions sociales et des dynamiques paysagères du département. Il décrit chaque unité paysagère du département : ses caractères, sa singularité, ses points forts et faibles, ses évolutions. Il précise les pressions qui s'exercent sur les paysages et les enjeux liés à la qualité de chaque paysage.

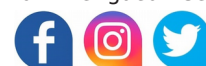
#### ■ 4 ateliers d'échanges sur le paysage local en Dordogne

Dans cette démarche d'élaboration, **3 ateliers d'échange, gratuits et ouverts à toutes et à tous sont proposés.** Ils permettent d'échanger autour de nos paysages sur le terrain, à travers un itinéraire libre de 1,5 h

Ces quatre demi-journées doivent **permettre d'enrichir les perceptions des spécialistes du paysage avec celles des habitants, d'élus, de techniciens et de gestionnaires.**

#### **C'est important de parler paysage sur le terrain**

Pour échanger des avis, des perceptions sur le paysage, rien ne vaut un temps ensemble in situ. Cela permet d'échanger librement entre habitants, gestionnaires, élus, agents des collectivités, paysagistes.



Ces regards différents permettent à chacun de découvrir la démarche spécifiquement paysagère : chacun « lit » le paysage à sa façon, l'apprécie, de façon à la fois pragmatique « ce qui fonctionne ou pas » et sensible « ce que j'apprécie ou pas ».

**Ces ateliers sont animés pour une libre expression, qui sera restituée.** L'animation par le bureau d'études se fait dans un climat convivial d'échange et d'écoute au sein du groupe. Tous les avis seront restitués dans l'Atlas, venant ainsi enrichir les constats et les propositions.

■ Organisation type des ateliers

Atelier matin	Atelier après-midi	Déroulement type de l'atelier	Questions clefs des échanges
9h00	14h30	Accueil sur le terrain	Notre perception du paysage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les points forts, faibles du paysage.</li> <li>• Les évolutions perçues.</li> <li>• Les sites d'intérêt local, les lieux appréciés, dépréciés par les habitants :</li> <li>• A quoi faut-il faire attention ?</li> <li>• Les souhaits et les craintes dans 10 ans</li> </ul> Les enjeux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• A quoi faut-il faire attention ?</li> <li>• Les souhaits et les craintes dans 10 ans.</li> </ul>
9h30-10h30	15h- 16h	<b>Parcours libre par groupes</b> de 3-4 personnes d'un petit itinéraire à pied ou en voiture avec des arrêts.	
10h30-11h30	16h- 17h	<b>Mise en commun</b> en salle, groupe par groupe, autour de deux cartes du territoire : « les caractères », « les enjeux ».	
11h30-12h30	17h- 18h	<b>Débat</b> sur les enjeux et les priorités.	
12h30	18h	Conclusion	

■ Informations pratiques et modalités d'inscription

*Le contexte lié à la crise sanitaire covid-19 réduit la jauge d'accueil à 40 participants maximum par atelier, de ce fait la participation (gratuite) est mais soumise à inscription obligatoire et au respect des gestes barrières (port du masque obligatoire notamment).*

- **Mardi 06 octobre - Saint-Sulpice-de-Mareuil**  
Rendez-vous à 9h00 chez Madame et Monsieur Allard au lieu-dit Lavergne.  
*Inscription : via le PNR Périgord-Limousin au 05 53 55 36 00 ou via le CAUE au 05 53 08 37 13*
- **Mercredi 07 octobre - Cours-de-Pile**  
Rendez-vous à 09h00 sur le parking de la mairie.  
*Inscription : secrétariat de la mairie au 05 53 74 48 48 ou via le CAUE au 05 53 08 37 13*
- **Mercredi 07 octobre - Rouffignac**  
Rendez-vous à 14h30 sur le parking de la mairie.  
*Inscription : secrétariat de mairie au 05 53 05 46 46 ou via le CAUE au 05 53 08 37 13*